



Montrelais

2018.06.01

Commune de MONTRELAIS

SEANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le sept Septembre à 20H00 s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le conseil municipal, sous la présidence de M. Joël JAMIN, Maire.

Etaient présents : Mr JAMIN Joël, Mr JOUSSET Jean Yves, Mr TETEDOIE Ronan, Mme DUTORDOIR Florence Adjoints, Mmes et Mrs, Céline FOULONNEAU, Emilie HAMARD, Philippe GANDON, Philippe LUBERT, Régis GUERIF,

Excusés avec procuration : Sophie BRIERE a donné procuration à Emilie HAMARD,
Noémie BIGOT a donné procuration à Florence DUTORDOIR

Excusés :

Absents : Mme Maureen DAGUIN, Mme Elodie CALLET, Marie-Odette VINCENT,

Secrétaire de séance : Philippe LUBERT

Secrétaire auxiliaire : V.DEROUET

Observations sur le précédent compte rendu : Néant

Ordre du jour

- 1- Affaires scolaires
 - a) Convention TAP

- 2- Vie locale
 - a) Convention Free

- 3- Divers

Il n'y a pas de remarques sur le compte rendu précédent.

- 1- Affaires scolaires
 - a) *Convention TAP*

Dans le cadre des TAP, une nouvelle animation pourrait être proposée sur la première période, il s'agit d'une initiation au Yoga et à la relaxation. Mr Le Maire et Mme Dutordoir indique qu'une convention doit être signée avec l'intervenante pour pouvoir commencer l'activité dans les temps. La convention de partenariat indique que l'intervenant s'engage à prendre un maximum de 20 enfants sur la période de 6 séances pour un tarif de 50€ la séance.

Les conseillers trouvent que cette activité est originale, il faudra voir l'intérêt des enfants face à cette nouveauté.

Le Conseil retient cette proposition de convention et autorise le Maire à la signer.

2- Vie locale

a) *Convention Free*

Mr le Maire indique que Free a fait une demande de travaux rue de Varades pour installer une armoire technique destinée à recevoir les équipements actifs nécessaires à son dégroupage. Il présente la convention qui doit être signée avec le prestataire qui engage la commune et le prestataire pendant une durée de 12 ans. En contrepartie de cette mise à disposition Free versera une redevance annuelle de 100 €. Les conseillers indiquent que cette installation sera sans doute une amélioration du service pour les habitants.

Le conseil autorise le Maire à signer cette convention.

3- Divers

a) *Rencontre parentalité*

Mme Dutordoir indique qu'elle a participé à un comité de pilotage sur la parentalité. Une étude de 2013 avait montré les besoins sur ce sujet. Ce comité de pilotage a été créé pour pouvoir recenser les besoins sur le territoire et trouver des solutions concrètes pour les familles. Mme Dutordoir indique qu'une mission de deux mois est envisagée pour recenser les associations, leurs besoins et tous les autres acteurs intervenants dans ce domaine sur le territoire pour mieux informer, conseiller et aider les familles. Certains conseillers s'interrogent sur le besoin réel d'un coordonnateur et si le travail ne pouvait pas être effectué par certaines personnes en poste. Mme Dutordoir indique que le comité de pilotage a été créé il y a plusieurs mois et envisage cette solution en demandant des aides des instances intercommunales et nationales pour que les communes n'aient pas à financer ce poste. Elle indique qu'elle fera une synthèse des informations données dans ces comités de pilotage lorsqu'ils auront lieu.

b) *Conférence Débat avec l'ORTEJ*

Mme Dutordoir rappelle aux conseillers qu'un groupe de travail s'est réuni en mai et juin pour proposer un questionnaire sur les rythmes de l'enfant pour les familles afin d'avoir le ressenti de chacun et de pouvoir prendre la décision adéquate pour la rentrée 2019-2020. L'association l'ORTEJ (Observatoire des Rythmes et des Temps de vie des Enfants et des Jeunes) proposait une conférence et la transmission d'un questionnaire pour plusieurs communes. Cependant le groupe de travail n'avait retenu que la conférence en partenariat avec la commune de LOIREAUXENCE. Cette conférence aura lieu le 27 Septembre à l'Espace Alexandre Gautier de Loireauxence-Varades à 20h.

Mr le Maire demande aux conseillers de s'exprimer sur d'autres sujets s'ils le souhaitent.

Mr GANDON et Mr GUERIF souhaitent s'exprimer sur l'installation des gens du voyage qui a eu lieu pendant l'été. Les conseillers auraient aimé être alerté plus vite et savoir quoi répondre aux habitants. Mr le Maire explique que les gens du voyage se sont installés sur un terrain privé, que la gendarmerie a été prévenu également dans les heures qui ont suivi. Il indique que l'information sera rediffusée par mail si cela se reproduisait. Mr Guérif et Mr Gandon exprime leur mécontentement face à cette situation et notamment face aux dépenses pour la commune liées au ramassage des ordures laissés après la première installation. Mr le Maire ainsi que Mr Jousset et Mr Têtedoie indiquent que les communes restent impuissantes face à ces installations et que malgré la venue des gendarmes, la situation ne se règle pas aussi aisément que l'on peut le croire.

Mr le Maire propose aux conseillers de s'exprimer sur d'autres sujets s'ils le souhaitent. N'ayant pas de remarques et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h04, les membres présents ont signé le présent registre.

Le Secrétaire,
Philippe LUBERT



Le Maire,
Joël JAMIN

